

Tarifification 2012

Cotisations

La **cotisation** est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour les nouveaux licenciés adhérant au club entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, la cotisation sera valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante sans variation de prix.

- 1^{er} enfant : 105 € annuel
- 2^{ème} enfant : 85 € annuel
- 3^{ème} enfant et suivants : 75 € annuel

Licences

*Attention : L'âge de référence est l'âge qu'aura le pilote **en 2012**.*

La **licence** est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre. Pour les nouveaux licenciés adhérant au club entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, la cotisation sera valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante sans variation de prix.

Pour les pilotes souhaitant participer à tout type de compétition :

- Pilotes nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2008
 - Licence Jeune de (4 à 16 ans - Prélucenciés à cadets)
 - 39 € (Dont 2€ de cotisation Départementale et 1€ de cotisation Régionale)
- Pilotes nés entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31 décembre 1995
 - Juniors (17 et 18 ans)
 - 75 € (Dont 2€ de cotisation Départementale et 1€ de cotisation Régionale)
- Pilotes nés jusqu'au 31 décembre 1993
 - 3^{ème} catégorie (19 ans et plus)
 - 103 € (Dont 2€ de cotisation Départementale et 1€ de cotisation Régionale)
- Possibilité de licence moins onéreuse pour les pilotes nés jusqu'au 31 décembre 1995
Cette licence ne permet ni de participer aux courses nationales ni à l'Inter-Régions.
 - Pass'Cyclisme (17 ans et plus)



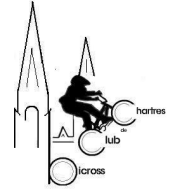
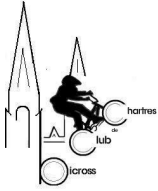
Bicross Club de Chartres

1, Rue Saint Jean

28300 COLTAINVILLE

☎ 0237316749 / ☎ 0626370644 / bmxchartres@msn.com





➤ **56 €**(Dont 2€ de cotisation Départementale et 1€ de cotisation Régionale)



Bicross Club de Chartres

1, Rue Saint Jean
28300 COLTAINVILLE

☎ 0237316749 / 📞 0626370644 / ✉ bmxchartres@msn.com

